SAINT MARTIN DE CRAU - Circuit de la Garrigue

Saint-Martin-de-Crau

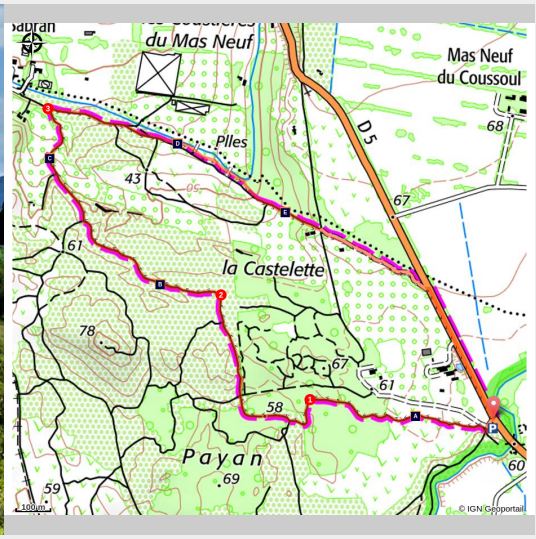

Paysage provençal (Rémi Sérange - PNR Alpilles)

Découvrez la garrigue en parcourant les communes de Saint-Martin-de-Crau et de Mouriès, avec une magnifique vue sur le massif des Alpilles.

Après avoir parcouru une garrigue sauvage et fermée, prenez le temps de flâner le long d'oliveraies ponctuées d'une garrigue plus ouverte. Ce circuit vous amènera à la rencontre d'une biodiversité riche, où les passionnés d'oiseaux et d'insectes auront alors le plaisir de les découvrir au gré des paysages.

Infos pratiques

Pratique : À PIED

Durée : 1 h 30

Longueur : 4.0 km

Dénivelé positif : 43 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore

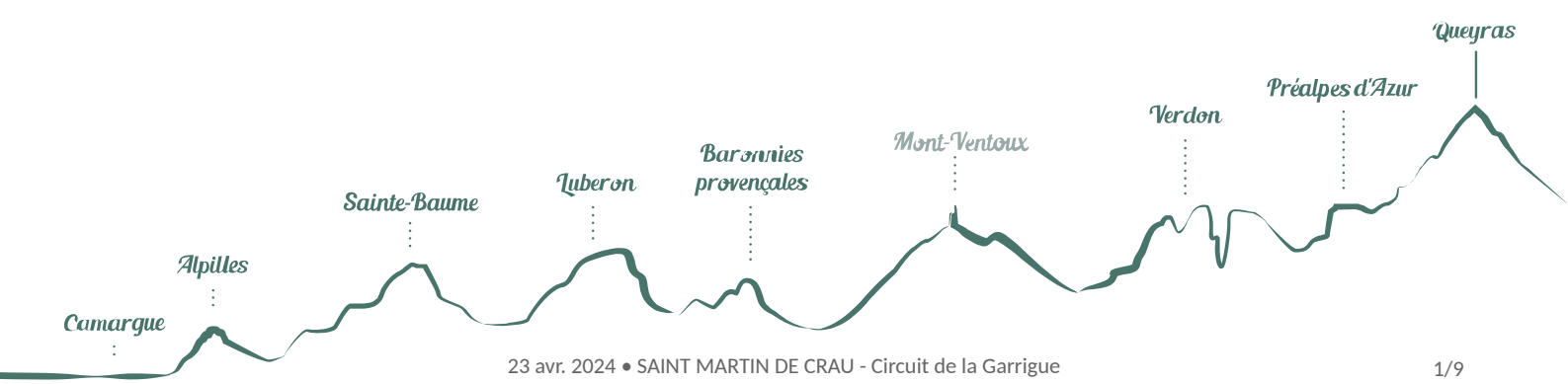

Itinéraire

Départ : Parking Mas Payan, Saint-Martin-de-Crau
Arrivée : Saint-Martin-de-Crau
Balisage : Non balisé PR

Du parking, passer la barrière et emprunter à droite le chemin bordé de garrigue (balisage PR jaune). Continuer sur 600 m.

1- Effectuer un virage à gauche puis un autre à droite. Pénétrer dans une zone où la végétation est moins dense. Continuer de suivre le chemin principal (balisage PR jaune) qui va en direction du nord sur 400 m.

2- Effectuer un virage à gauche en continuant sur le chemin principal (balisage PR jaune). Après 400 m, descendre à travers les oliviers pour rejoindre la draille de l'Anellier.

3- Emprunter cette draille à droite. Continuer tout droit sur 1,5 km, jusqu'à l'intersection avec la D5. Basculer à droite sur celle-ci (rester sur les accotements jaunes prévus à cet effet). Continuer 300 m et rejoindre le parking de départ.

Sur votre chemin...

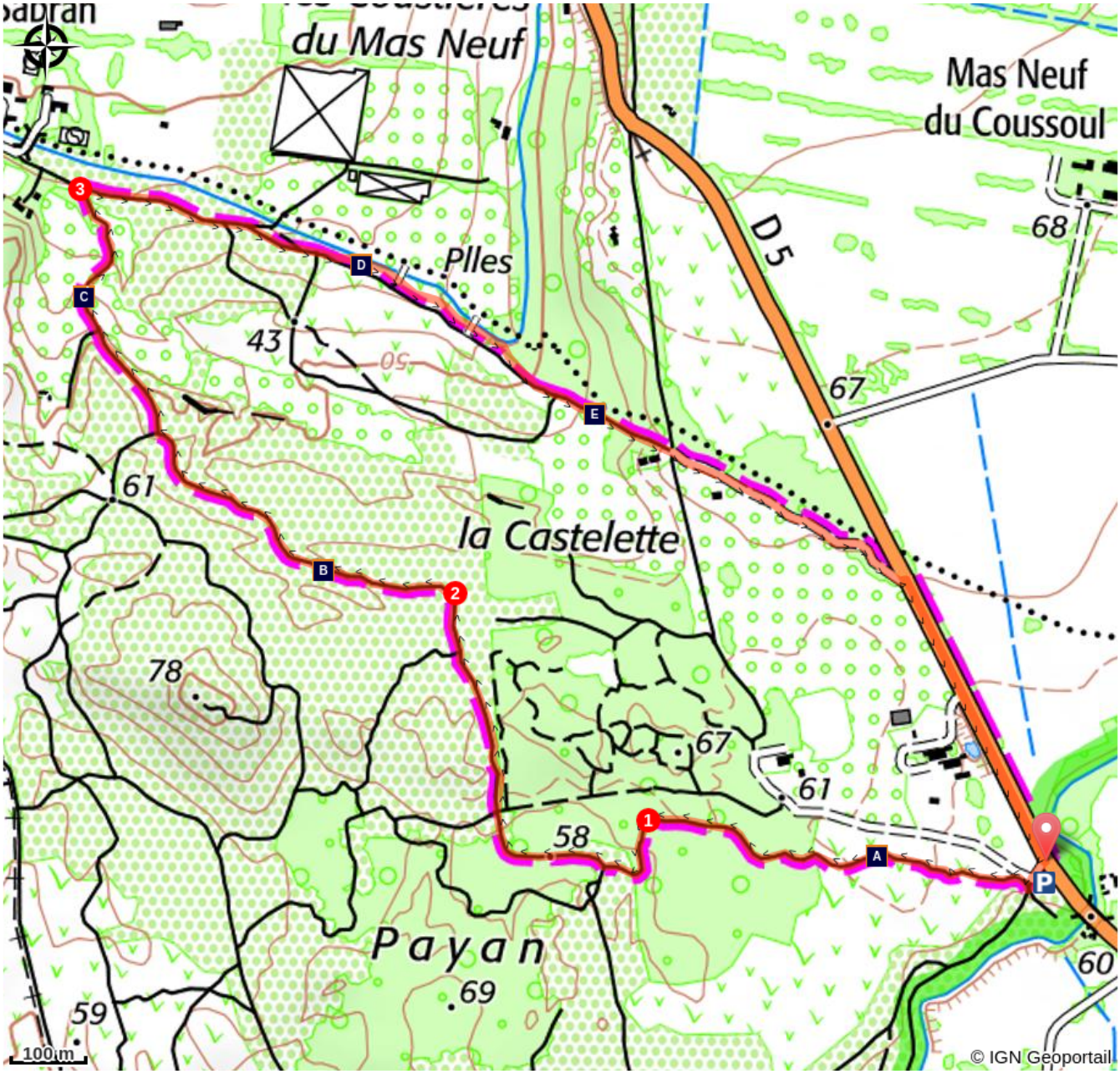

Garrigue (A)
Chênes verts (B)
L'olivier (C)
Gaudre du Mas Neuf (D)
Citron de Provence (E)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

En été, les espaces naturels sont plus exposés aux risques d'incendie. L'accès est réglementé par arrêté préfectoral du 1er juin au 30 septembre pour protéger les promeneurs et les sites. Renseignez-vous pendant la période estivale au 08 11 20 13 13 (prix d'un appel local) ou sur http://bpatp.paca-ate.fr/

Profil altimétrique

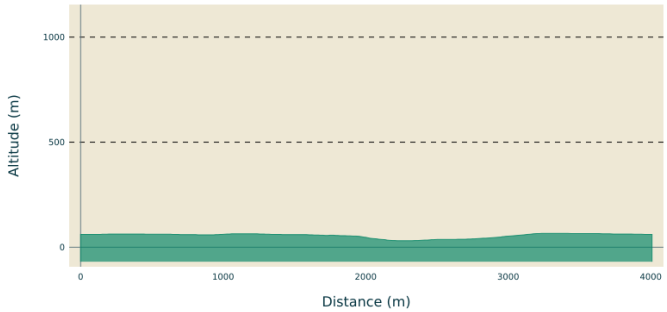

Altitude min 31 m
Altitude max 66 m

Transports

Chercher les horaires des transports en communs sur le site www.lepilote.com sur la commune de Saint-Martin-de-Crau.

Accès routier

De Saint-Martin-de-Crau, suivre la D113 sur 5 km. Tourner à gauche sur la D5 direction Mouriès. Passer le Mas Payan et le canal, le parking est sur la première à gauche.

Parking conseillé

Parking, Mas Payan

Source

Maison du tourisme Saint-Marin-de-Crau

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional des Alpilles

2, boulevard Marceau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence

contact@parc-alpilles.fr
Tel : +33 (0)4 90 90 44 00
http://www.parc-alpilles.fr/

Maison du Tourisme Saint Martin de Crau
Avenue de la République, 13310 Saint Martin de Crau

tourisme@stmartindecrau.fr
Tel : +33 (0)4 90 47 98 40
http://www.saintmartindecrau.fr/

Sur votre chemin...

Garrigue (A)

La garrigue (du provençal "garrigo") est une formation végétale caractéristique des régions méditerranéennes. Cette formation, qui s'établit dans les massifs calcaires en terrain sec, résulte en général de la dégradation des forêts de chênes. En France, elle occupe environ 400 000 ha, principalement en Provence et dans le Languedoc. La garrigue peut être un lieu d'activité pastorale et une source de petit bois pour l'artisanat.

Crédit photo : Rémi Sérange - PNR Alpilles

Chênes verts (B)

Le Chêne vert (*Quercus ilex*) est un arbre à feuillage persistant de la famille des Fagacées. Il peut atteindre 5 à 20 mètres de haut, ainsi qu'une longévité de 200 à 2 000 ans. Il est parfois appelé Chêne "faux houx" en allusion à ses feuilles qui ressemblent à celles du houx. Le Chêne vert est une espèce emblématique du midi méditerranéen français et constitue l'espèce d'arbres dominante des formations de garrigue.

Crédit photo : Rémi Sérange - PNR Alpilles

L'olivier (C)

Culture emblématique du territoire des Alpilles, l'olivier est le symbole du climat méditerranéen sec. Ses troncs multiples sont la conséquence d'un recépage au niveau de la souche suite à un gel important en 1956. Aujourd'hui, certaines des olives et les huiles produites dans les Alpilles sont reconnues à l'échelle nationale et internationale, bénéficiant de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP).

Crédit photo : Rémi Sérange - PNR Alpilles

Gaudre du Mas Neuf (D)

Un gaudre, terme provençal qui signifie à l'origine "petit ruisseau", désigne aujourd'hui un cours d'eau souvent à sec en été et à faible débit le reste de l'année. Alors que les gaudres sont des formations naturelles, le lit du gaudre du Mas Neuf a été, quant à lui, canalisé par l'homme et relié au canal des Baux-de-Provence. Il a donc perdu la spécificité de ruisseau temporaire et peut subvenir aux besoins des cultures toute l'année.

Crédit photo : Rémi Sérange - PNR Alpilles

Citron de Provence (E)

Le Citron de Provence (*Gonepteryx cleopatra*) est un papillon de la famille des piéridés et que l'on ne trouve que dans le sud de la France. Il a une envergure de 25 à 30 mm et des ailes découpées en forme de feuille. Chaque aile est marquée par un point discoïdal brun d'un côté et par un point rouge de l'autre. Dans les Alpilles, il pratique une migration verticale entre la garrigue et les pinèdes du massif. Il émerge au printemps en plaine, puis migre en altitude les mois d'été, pour finalement redescendre à l'automne.

Crédit photo : Rémi Sérange - PNR Alpilles

- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur http://sentinelles.sportsdenature.fr (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on http://sentinelles.sportsdenature.fr
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de

Avec l'aide technique de :

- Maison du tourisme Saint-Marin-de-Crau